

Questions orales

[Français]

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

ON DEMANDE SI ON ÉTABLIRA D'AUTRES MESURES QUE DES DÉDUCTIONS D'IMPÔT EN FAVEUR DES ENTREPRISES

M. Louis Duclos (Montmorency): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

Étant donné l'absence totale dans le budget de mesures destinées à accroître l'effort du Canada en matière de recherche et de développement, et ce en dépit des promesses de son parti qui proposait pendant la campagne électorale des concessions fiscales de l'ordre de 125 millions de dollars aux entreprises pour les inciter à consacrer plus d'argent à la recherche et au développement, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention d'avoir recours à d'autres moyens que des déductions d'impôt en faveur des entreprises afin de promouvoir la recherche et le développement au Canada?

L'hon. Heward Grafftey (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je peux informer l'honorable député qu'il y a quelques semaines nous avons accordé aux universités une augmentation d'octroi de 40 millions de dollars pour aider la recherche et le développement. Il est vrai que dans le budget il n'y a pas de stimulants au chapitre de la recherche et du développement. Nous avons ébauché quelques projets il y a quelques semaines en ce qui concerne les stimulants de la recherche et du développement. Dans l'intervalle, je peux assurer l'honorable député que nous allons agir très prochainement dans le domaine de la recherche et du développement, par l'aide directe à l'industrie, mais non pas nécessairement par des stimulants fiscaux.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LA POLITIQUE D'OCTROI DES PERMIS

M. Charles Haliburton (South West Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le ministre a déjà mentionné à diverses occasions qu'il aimerait que les députés et d'autres personnes fassent connaître leurs opinions et participent aux prises de décisions touchant la politique des pêches, et plus particulièrement la politique suivie dans l'octroi des permis.

● (1450)

Comme les études gouvernementales sont en cours ou terminées, le ministre peut-il nous dire quand le comité permanent des pêches et des forêts sera appelé à étudier les propositions de MM. Levelton et Sinclair au sujet de l'octroi des permis sur les côtes est et ouest?

L'hon. James A. McGrath (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le député, j'ai ordonné une révision complète du programme des pêches et j'aimerais beaucoup faire participer la Chambre à cette révision. J'ai donc tenté de faire renvoyer les deux rapports mentionnés par le député, le rapport Levelton sur l'octroi des

[M. Crosbie.]

permis sur la côte est et le rapport Sinclair concernant l'octroi des permis sur la côte ouest—au comité permanent qui pourra s'en servir pour participer directement à cette révision de notre programme.

Malheureusement, l'opposition officielle n'a pas coopéré avec nous, en n'acceptant pas que le rapport soit renvoyé au comité. J'espère que le temps des Fêtes lui donnera peut-être à réfléchir et qu'elle se décidera à adopter une de nos motions présentées conformément à l'article 43, afin que le comité puisse entreprendre cette étude.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES FONDS DESTINÉS À LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le gouvernement doit à la Fraternité des Indiens du Manitoba \$270,000 pour le troisième trimestre et que, même si la Fraternité a réglé ses conflits internes, le gouvernement refuse toujours de lui accorder l'argent qu'il lui doit, le ministre peut-il nous dire quand il versera cet argent à cet organisme pour lui permettre de payer avant Noël ses factures de téléphone et les salaires qu'il doit et de continuer à défendre les intérêts des Indiens du Manitoba?

L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire au député de Churchill qu'il se trompe en disant que le gouvernement du Canada doit cette somme à la Fraternité des Indiens du Manitoba. J'ai rencontré les représentants de la Fraternité aujourd'hui même avec mon collègue, le secrétaire d'État. Nous avons convenu ce matin que, demain, à 9 heures, des représentants de la Fraternité et des deux ministères intéressés se réuniraient à Winnipeg pour examiner les factures qui doivent être réglées immédiatement et pour établir un plan d'action fort clair quant aux meilleurs modes de remboursement et aux activités futures de la Fraternité. C'est ce que nous avons convenu ce matin et c'est ce que nous allons faire.

M. Murphy: Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois que le ministre me dit à la Chambre que des réunions vont avoir lieu. J'espère que cette fois-ci elles auront effectivement lieu.

Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État. Comme son ministère doit à la Fraternité des Indiens du Manitoba plus de \$250,000—et il lui doit cet argent—le ministre confirmera-t-il qu'il a refusé de payer cette somme et confirmera-t-il aussi qu'il a ordonné à son ministre subalterne, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de ne pas verser l'argent que devait ce ministère?

L'hon. David MacDonald (secrétaire d'État et ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'habitude de donner des ordres à qui que ce soit et certes pas à mes collègues. Je pense que le député devrait comprendre, et je suis certain qu'il le sait bien, qu'un problème très épineux a surgi au sujet de l'organisation de la Fraternité des Indiens du Manitoba et de sa situation financière.